

REPUBLIQUE POPULAIRE DU BENIN

PRESIDENCE DE LA REPUBLIQUE

DECRET N° 78-350 du 18 décembre 1978

chargeant le Camarade Richard RODRIGUEZ,  
Ministre de l'Equipelement de l'intérim  
du Camarade Barthélémy OHOUENS, Minis-  
tre de l'Industrie et de l'Artisanat  
pour compter du 15 décembre 1978.

LE PRESIDENT DE LA REPUBLIQUE,  
CHEF DE L'ETAT, CHEF DU GOUVERNEMENT,

- VU l'Ordonnance n° 77-32 du 9 septembre 1977, portant promulgation de la Loi Fondamentale de la République Populaire du Bénin ;
- VU le Décret n° 76-26 du 30 janvier 1976, portant formation du Gouvernement et le décret n° 78-173 du 6 juillet 1978 qui l'a modifié ;
- VU le Décret n° 76-46 du 19 février 1976, déterminant les services rattachés à la Présidence de la République et fixant les attributions des membres du Gouvernement modifié par le décret n°78-174 du 6 juillet 1978 ;

DECRETE :

Article 1er. - Pour compter du 15 décembre 1978, le Camarade Richard RODRIGUEZ, Ministre de l'Equipelement, assure l'intérim du Ministre de l'Industrie et de l'Artisanat, pendant l'absence du Camarade Barthélémy OHOUENS.

Article 2. - Le présent décret sera publié au Journal Officiel.

Fait à Cotonou, le 18 décembre 1978

Par le Président de la République,  
Chef de l'Etat, Chef du Gouvernement,

Mathieu KERÉKOU

Ampliations : PR 8 CS 6 CC du PRPB 4 SGG 4 ~~ME-VIA~~ 6 autres Ministères  
13 DPE-INSAB-DGAJL 6 IGE-DCCT-ONEPI-Gde Chanc. 7 BCP 1 UNB-FASJEP 4  
BN 2 JORPB 1.